

CLARIFIER SON PROJET 2020 POUR DEPOSER UN DOSSIER DE SUBVENTION

Le mardi 24 septembre 2019

CONTEXTE

Les porteurs de projets souhaitant déposer un dossier de subvention sont souvent confrontés à une double difficulté :

- manque de clarté de leur(s) projet(s) ou du moins difficultés à le présenter sous le format attendu par les partenaires
- et blocages plus techniques dans la manière de remplir les parties narratives et surtout budgétaires des dossiers.

OBJECTIFS

- Faire le point sur la méthodologie de projet, ses caractéristiques, ses avantages mais aussi ses limites
- Identifier et clarifier les projets portés par sa structure pour pouvoir les présenter, narrativement et budgétairement, dans un dossier de financement
- Identifier les exigences et attendus des partenaires en termes de demande de subvention
- Mettre en place des indicateurs et outils pour l'évaluation des projets.

PUBLIC

- Salariés/bénévoles
- Pré requis : aucun

PROGRAMME

- Clarifier son projet pour mieux communiquer et mieux l'évaluer
- Cadre juridique de la subvention et présentation de différents types de dossiers
- Mise en pratique sur le cerfa n°12156*05 (narratif et budget)
- Attendus en termes d'évaluation, pièces justificatives
- Suite au soutien financier

Obligations conventionnelles, trésorerie et obligations comptables

METHODES

- Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants
- Travail concret sur des dossiers de demande de subvention
- Echange avec les participants et partage d'outils

CONDITIONS

- **Durée de la formation** : 1 journée – 7 heures - 9h30-17h30
- **Lieu** : locaux de l'ACEGAA à Nîmes
- **Formateur** : Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA
- **Tarifs** : 20€ bénévoles / salariés

